

En Janvier 2009, le bureau de l'AEPU appelait l'ensemble de ses adhérents à se mobiliser contre les réformes en cours (cf *Fédérer* n° 43).

Début Février 2009, l'AEPU adressait un courrier à Mme la Présidente du CNU et à ses collègues, membres du CNU, pour leur faire part des craintes justifiées de ses adhérents quant aux effets préjudiciables sur la discipline, tant sur son versant Formation que sur son versant Recherche, qu'auraient l'application telle que prévue du décret modifiant les statuts de 1984 et la mise en œuvre des seuls critères d'évaluation des enseignants-chercheurs tels que définis par l'AERES. (cf *Fédérer* n°44).

Une motion votée le 6 février 2009 par les membres du CNU et diffusée à la suite de leur première campagne de recrutement a pu rassurer l'AEPU sur les prises de position de ces collègues dans leurs missions d'évaluations.

Mais nous sommes obligés aujourd'hui de constater que les négociations entre le Ministère et les syndicats et instances représentatives d'enseignants-chercheurs n'ont permis aucune avancée significative relativement à l'ensemble des revendications. Nous ne pouvons dès lors que manifester notre approbation à l'actuelle décision du CNU signifiée dans le courrier qui vient de nous être diffusé, à savoir :

"La 16è section du CNU réunie les 2 et 3 mars 2009 en session plénière pour la session complémentaire de qualification 2009 rappelle les termes de la motion du 6 février 2009

## **Motion 16è section du 6 février 2009**

La 16è section du CNU réunie ce 6 février en session plénière pour la session de qualification 2009 demande :

1.- le retrait du projet actuel modifiant le décret n°84 431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes aux enseignants-chercheurs.

2.- l'ouverture des négociations avec les instances, organisations et syndicats représentatifs de la communauté universitaire portant conjointement sur le décret statutaire et sur le décret CNU.

Dans l'attente du retrait du projet réformant le statut des enseignants-chercheurs et dans l'attente de l'ouverture de négociations, le CNU 16è section décide la rétention administrative des résultats des qualifications de la campagne EC 2009.

Elle constate à ce jour qu'il n'y a pas eu d'avancées concrètes et significatives.

La 16è section du CNU, consciente de ses responsabilités, a décidé :

- de surseoir au vote de la délibération finale concernant la session complémentaire des qualifications
- de prolonger la rétention administrative des résultats de

34 votants : 31 oui, 2 blancs, 1 non "

Il est clair que l'actualité gouvernementale qui est la nôtre concernant l'ensemble des enseignants-chercheurs mais aussi vis-à-vis de la volonté avérée de casse des services publics de l'éducation, de la santé, de la justice, aura des répercussions évidentes sur les psychologues que nous formons. Il est de plus en plus crucial qu'une Association d'Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités ait une visibilité en termes de représentativité. Pour jouer un rôle non négligeable dans l'ensemble des négociations et actions à mener pour préserver la psychologie et rester une force de propositions pour améliorer toujours et encore la formation des futurs psychologues et celle des futurs enseignants-chercheurs en psychologie. Mais aussi pour prendre la place qui doit être la sienne dans toutes les formations universitaires qui nécessitent un apport non négligeable de connaissances en psychologie.

**C'est pourquoi nous appelons tous nos adhérents à confirmer leur adhésion.**

**Nous leur demandons** aussi de s'impliquer dans la mesure de leurs possibilités dans les commissions de travail et de réflexions qui nous permettent de faire évoluer positivement les formations en lien avec la recherche.

**Nous leur demandons** enfin d'accepter d'être relais auprès des collègues non encore adhérents afin de les convaincre, à l'aide de l'argumentaire ci-joint, de nous rejoindre de sorte qu'en permanente interaction avec la FFPP, nous menions à bien notre rôle de défense et protection de la psychologie.

<p><b>Les grands dossiers de Sciences Humaines - n° 14</b> mars-avril-mai 2009</p> <p><b>Idéologies, le retour de flamme</b></p>	
	<p><b>Ce mois-ci dans Sciences Humaines n° 203, Avril 2009</b></p> <p><b>École, guide de survie</b></p>